

BULLETIN D'INSCRIPTION

OPCO MOBILITÉS « COMPÉTENCES EMPLOI 23-25 »

Actions collectives pour la branche des services de l'automobile 2023-2025

SALARIÉ BÉNÉFICIAIRE		EMPLOYEUR	
NOM		RAISON SOCIALE	
PRÉNOM		SIRET	
Date de naissance		Code IDCC de l'entreprise	
Lieu de travail Voie Code Postal et Ville		Adresse du siège Voie Code Postal et Ville	
Téléphone		Nom et prénom du responsable	
E-mail		Téléphone	
Fonction exercée		E-mail	
CSP (Catégorie socio professionnelle) <i>Case à cocher</i>	<input type="checkbox"/> Ouvrier <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Technicien et agent de maîtrise <input type="checkbox"/> Ingénieur et cadre	Subrogation	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type de contrat <i>Case à cocher</i>	<input type="checkbox"/> CDD <input type="checkbox"/> CDI	Je donne alors mandat à l'organisme de formation, pour le compte de l'entreprise nommée ci-dessus, afin de déposer une demande de prise en charge auprès de l'OPCO Mobilités, pour la présente action.	
Échelon			

Sélectionnez la formation choisie	Intitulé de la formation	Durée formation en heure	Prix total TTC
<input type="checkbox"/>	Colorimétrie et bonne utilisation du spectrophotomètre	21	1575€
<input type="checkbox"/>	Maitrise des raccords sur les teintes multicouches	14	1050€
<input type="checkbox"/>	Optimisation des temps de marouflage des véhicules	14	1050€
<input type="checkbox"/>	Rectification des défauts sur les surfaces	14	1050€
<input type="checkbox"/>	Réparation des éléments acier et alu (techniques de débosselage)	21	1575€
<input type="checkbox"/>	Soudures de l'acier et de l'arc	21	1575€
<input type="checkbox"/>	Préparation des surfaces en acier et alu	14	1050€
<input type="checkbox"/>	Réparation et remplacement de vitrage	28	2100€
<input type="checkbox"/>	Réparation des éléments collés-rivetés d'un véhicule	14	1050€
<input type="checkbox"/>	Réparation des éléments en matière plastique	14	1050€
<input type="checkbox"/>	Intervention sur les éléments mécaniques et de carrosserie liés à une corrosion	14	1050€
<input type="checkbox"/>	Analyse et contrôle de soubassement - Verinage et restructuration des véhicules	21	1575€
<input type="checkbox"/>	Limite de réparabilité des éléments amovibles	21	1575€

Conditions d'éligibilité à « Compétences Emploi 2023-2025 »

Pour les salariés de la BSA (hors apprenti) :

- A compter du 01/01/2023, les références éligibles dans le cadre du plan Compétences-Emplois 2023/2025 (Conditions et références) sont consultables sur le site de l'OPCO Mobilités et peuvent bénéficier d'une prise en charge dans la limite de 65€ (MAINTENANCE), 75€ (CP) /heure HT **si l'entreprise est à jour de ses contributions légales et conventionnelles auprès de l'OPCO Mobilités sur la base Masse Salariale 2021 versée et encaissée en 2022***
- Je donne alors mandat à l'OF, pour le compte de l'entreprise ci-dessus nommée, afin de déposer une demande de prise en charge auprès de l'OPCO Mobilités, pour la présente action.

*A défaut de la confirmation de ces conditions, l'OF facturera l'entreprise.

Pour tout public, en signant ce document, vous confirmez que :

- Le(la) collaborateur(trice) à inscrire est en accord avec les critères d'admission à la formation (public cible, pré-requis,...)

Cette formation peut faire l'objet **d'une prise en charge de votre OPCO** ou d'autres financeurs

- Je retourne au CFA le présent document complété, daté et signé.

Signature salarié(e)

Date//

Signature et cachet de l'entreprise

Merci de retourner ce bulletin d'inscription par mail au GIP Formavie – mail : pcao.gip@ac-montpellier.fr